

SERVICE D'ACTION EDUCATIVE
EN MILIEU OUVERT
« AEMO » DE RUEIL



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

0

9

**Action Éducative en Milieu Ouvert
« AEMO de Rueil »**

CONTACT :

19, rue du Gué
92500 Rueil-Malmaison
Téléphone : 01.41.96.23.30
Télécopie : 01.41.51.03.91
E-Mail contact.aemoclairfontaine@avvej.asso.fr

ACCES :

RER A : Ligne de Saint Germain en Laye,
gare de Rueil-Malmaison
BUS n°241 et n°244 (arrêt Le gué)

ACCUEIL :

Issu de la refondation du foyer maternel CLAIREFONTAINE, le service d'Action Educative en Milieu Ouvert, créé en septembre 2001, intervient à la demande des Juges des Enfants du Tribunal de Grande Instance de Nanterre auprès de 150 mineurs âgés de 0 à 18 ans et leur famille, et jeunes majeurs, domiciliés dans les Hauts de Seine.

Depuis le 1^{er} juin 2009, ce service est associé institutionnellement au service D'AEMO-AED « petite enfance » de Sceaux sous une même direction, sans modification de ses missions.

MISSION :

La mission confiée au service par le magistrat vise à apporter une aide à une famille qui rencontre des difficultés dans l'éducation d'un enfant ou d'un adolescent en devenir adulte.

C'est une mesure éducative, mais également une mesure de protection qui vise à restaurer ou construire, avec les parents, un cadre de vie suffisamment sécurisant pour l'évolution de l'enfant.

L'activité se répartit sur l'ensemble du département des Hauts de Seine en fonction des besoins.

Les principales modalités d'intervention auprès des enfants et leur famille :

- Visites à domicile et/ou dans l'environnement de vie du jeune.
- Rencontres au service.
- Contacts directs avec le jeune.
- Activités éducatives collectives.

AGRÉMENTS – HABILITATIONS

Le service est habilité par le Ministère de la Justice, financé par le Conseil Général des Hauts de Seine.

STRUCTURE :

Directrice : **Marie-Catherine RENEVOT**

Directrice-Adjointe : **Christine GENEST**

7 éducateurs spécialisés, 1 psychiatre-psychanalyste, 2 psychologues, 2 secrétaires, 1 comptable, 1 homme d'entretien, 1 agent de service.

AEMO de Reuil

Introduction :

Marie-Catherine RENEVOT – Directrice

Créé en 2001, s'inscrivant ainsi de fait dans un XXIème siècle naissant, le service d'AEMO « *Clairefontaine* » a vécu en 2009 un tournant important : le désarrimage de son institution d'origine, le foyer maternel « *Clairefontaine* », pour faire institution commune avec « l'autre service d'AEMO de l'AVVEJ » sur le 92, celui de SCEAUX.

Cette réorganisation s'est concrétisée le 1er juin 2009, date à laquelle la direction de ce service était confiée à Madame Marie-Catherine RENEVOT, déjà directrice du service de SCEAUX.

Autre changement important, le départ de Monsieur Alain ROSET, directeur adjoint de RUEIL depuis la création du service dont il a été un des éléments porteurs ; départ progressif avec un intérim sur RUEIL entre avril et fin août 2009, en parallèle avec sa prise de fonction au foyer maternel du BIEF à ANTONY ; départ définitif de l'AVVEJ au terme de cette année pour une retraite que nous lui souhaitons riche et sereine.

Aux directeurs ont succédé des directrices puisque Madame Christine GENEST a été recrutée le 7 septembre sur le poste de directrice adjointe avec une délégation de responsabilité particulière sur le service de RUEIL.

Ce qui change : une équipe de direction, un rattachement institutionnel différent autour d'un mode d'intervention commun : l'AEMO, une réorganisation d'une partie des services administratifs avec le recrutement de Madame Isabelle PERY, comptable dont le poste est situé à Sceaux pour « faire équipe » avec sa collègue de l'autre service.

Ce qui ne change pas : un projet de service et des modalités d'intervention différenciées entre les deux services, une dynamique de travail investie, une équipe éducative et médico-psychologique stabilisée malgré un poste éducatif vacant.

Un premier constat pour ma part est d'observer que les professionnels de ce service ont fait preuve d'une capacité à « accueillir » les changements avec une certaine confiance. Ce fut particulièrement démontré lors de la première rencontre entre les deux équipes en juin où malgré les différences, chacun s'est découvert une « culture » commune pour penser le travail éducatif.

Si les changements 2009 procèdent d'une volonté associative de potentialiser ses ressources, hors tout contexte de crise lequel est souvent à l'origine des changements institutionnels, ce climat plutôt apaisé ne doit pas masquer les enjeux à venir.

Si l'activité a légèrement remonté en 2009 (50 279 journées) par rapport à 2008 (48 835 journées), nous restons en deçà de la capacité du service avec un déficit de 4 279 journées. Cette « sous-activité » s'explique en partie par l'absence durant 6 mois d'un poste éducatif soit, une capacité opérationnelle de 137,7 mesures sur les 150 théoriques.

Cependant, la question de la pleine utilisation des capacités du service par les magistrats reste posée, et a conduit l'AVVEJ à proposer au Conseil Général une redistribution de 20 mesures en AED à titre expérimental, les besoins étant confirmés par les services territoriaux rencontrés. Ce projet n'a pas abouti en 2009 mais reste une offre de service de notre part.

Des contacts avec les magistrats sont nécessaires pour réactualiser la connaissance du service et évaluer avec eux leurs besoins. Proposition a été faite en ce sens auprès du Président du Tribunal de Nanterre début 2010.

Une baisse d'activité s'accompagne de fait d'un déficit financier que nous avons certes pondéré au mieux pour nos dépenses mais les charges incompressibles pèsent quels que soient nos efforts. Les économies ne peuvent se faire aux dépens de la qualité de nos interventions, nos budgets répondant à nos obligations. Ne pas utiliser nos enveloppes est un bien mauvais indicateur du travail effectué. Cet aspect va au-delà de l'activité annuelle, le « gel » des prix de journée entraîne de fait une diminution de moyens car les charges elles, augmentent régulièrement (inflation, taxes diverses, augmentation des tarifs fournisseurs, etc...).

L'obligation d'une gestion saine est depuis longtemps dans nos préoccupations. Nous souhaitons vivement que ne se perdent pas, sur l'autel financier, la complexité de notre travail et les bénéfices humains d'un dispositif de Protection de l'Enfance qui « profite » à de nombreux enfants et leur famille et auquel nous sommes fiers (mais oui !) de contribuer.

Vision du changement

Leïla RIFFAULT -Psychologue

Cécile AIGREAU, Laurent GILLES – Educateurs

LE CHANGEMENT au service AEMO de RUEIL

Le changement si on le définit comme le « passage d'un état à un autre » engendre souvent une période de déséquilibre et de remaniements plus ou moins confortables.

Le service de Rueil a connu une modification de l'équipe de direction ainsi qu'une réorganisation. Au sein même de ce processus de changement, certains éléments restent immuables. En effet, initialement rattaché à Clairefontaine, le service s'est séparé du Centre Maternel mais a recomposé un nouveau foyer nommé « Pôle AEMO » avec l'équipe de Sceaux. L'équipe de Rueil reste donc rattachée à un collectif malgré les changements qui s'opèrent.

Par ailleurs, un changement de direction induit l'instauration de nouvelles règles comme les nouvelles modalités de rencontres avec la Direction mises en place au service en faveur des familles (rendez-vous plus fréquents en cours de mesure avec les familles). Le changement de dispositif de travail dans certaines mesures pourrait avoir une incidence sur la relation entre l'éducateur et les familles et l'accompagnement réalisé auprès d'elles. Il faut noter que les travailleurs sociaux ont pris beaucoup d'initiatives pendant la période de transition. L'émergence d'une certaine autonomie qu'a entraînée cette période devrait pouvoir se pérenniser.

Dans la rencontre entre deux services judiciaires, il existe une confrontation entre des règles, des habitudes, des acquis parfois différents dont certains auxquels nous sommes le moins disposés à renoncer.

S'agirait-il d'adopter un système commun ? L'un des services devrait-il se rapprocher du fonctionnement de l'autre ? Doivent-ils rester différents ou aménager un compromis tout en préservant l'identité de chacun ? Si, comme Philippe Caillé, on part du postulat que « un et un font trois », le « pôle d'AEMO » pourrait trouver un mode de fonctionnement commun indépendamment des spécificités de chacun qu'il convient de valoriser puisqu'elles constituent la force et l'identité de chaque service.

Ces pistes de réflexion font écho aux situations des familles recomposées et aux stratégies mises en place pour lutter contre la perte des repères et le déséquilibre de l'unité familiale. Afin de lutter contre ces bouleversements, il n'est pas rare d'observer des rétroactions négatives visant l'homéostasie du système, c'est-à-dire un retour à l'état antérieur, en particulier lorsque la place de chacun est en jeu.

Dans ces circonstances, la fonction des symptômes pourrait avoir comme visée de retrouver une certaine stabilité du système (rivalité dans la fratrie, concurrence, jalousie, rejet, repli sur soi etc).

On peut citer comme vignette clinique celle de Chloé, 16 ans, dont les parents se sont séparés. Chloé et ses trois frères sont restés avec leur mère. Les symptômes sont apparus peu de temps après l'aménagement de sa mère avec un nouveau compagnon : absentéisme scolaire, violence intrafamiliale, rejet de l'autorité des adultes, jalousies dans la fratrie. Chaque crise avait comme conséquence une intervention du père au domicile de la mère. On peut formuler une hypothèse sur la fonction des symptômes de Chloé : celle de réunir la famille.

Autant de pistes de réflexion mises au travail au service de Rueil puisque la question de la spécificité du service s'est trouvée de nouveau posée. Le désir d'un retour à l'état antérieur pourrait se traduire par une résistance à modifier certains fonctionnements (maintien du nom Clairefontaine sur la porte d'entrée du service, sur le répondeur, sur les ordonnances ...), une mise en concurrence des deux services auprès des magistrats etc...

On peut constater que le changement semble avoir été le moteur d'une réflexion, d'un questionnement et d'une élaboration. La bonne santé psychique d'un service pourrait dépendre de sa capacité à gérer le changement. Sommes-nous donc en bonne santé ? L'avenir nous le dira.

Séminaire

Christine GENEST – Directrice adjointe

Tous les deux ans, l'AVVEJ organise un séminaire qui rassemble une grande partie des salariés de l'Association.

Celui qui a eu lieu du 30 septembre au 2 octobre 2009 avait pour thème :

L'individu, le collectif : comment faire société ?

Deux éducatrices et la directrice adjointe du service AEMO de Rueil y ont participé, cette fois-ci, ce service n'a pas conduit d'atelier.

Ce séminaire a été marqué en ce qui me concerne, par le partage facilité entre les salariés présents, toutes fonctions confondues, des questions et réflexions à propos du sens et des enjeux de nos missions respectives.

L'intérêt de la transmission par les professionnels les plus expérimentés pour soutenir les nouvelles générations de collègues se révèle être une valeur forte de l'AVVEJ.

Le thème choisi de ce séminaire a rejoint le questionnement clinique et le changement dans notre service.

Par exemple, lors de ce séminaire, Laurent OTT, responsable de projets et chargé de recherche à l'EFPP de Paris, a opposé au concept de l'individu celui de la personne, sachant que « personnaliser » est rendre la parole, l'expression et donc augmenter le pouvoir de communiquer et de pouvoir organiser du collectif. Il avançait que, quand le collectif est fort, les personnes s'expriment seules plus facilement parce qu'elles sont sécurisées par le groupe.

Activités collectives :

Nathalie CHAUVET, Catherine LEBIHAN – Educatrices

Au service éducatif de Rueil, la mesure d'action éducative en milieu ouvert se réalise essentiellement sous forme de rencontres, d'entretiens, d'accompagnements des personnes dans certaines démarches, mais elle est aussi soutenue par des activités collectives.

L'été 2009, des activités collectives ponctuelles ont été mises en place comme en témoignent ci-après deux éducatrices:

Sortie bateaux-mouches Paris le 12 août 2009

Dans la même optique que la sortie organisée au zoo de Thoiry en 2008, nous avons organisé une journée à l'extérieur avec un groupe de 5 jeunes, entre 7 et 14 ans, aux bateaux-mouches de Paris.

Cette sortie, encadrée par deux éducatrices, avait plusieurs objectifs :

- **susciter la curiosité en découvrant le patrimoine culturel de Paris :**
Béatrice* se demande par exemple : "l'obélisque de la concorde c'est en rapport avec la prise de la bastille?" et "Louis XIV dans tout ça?". Les plus jeunes s'interrogent sans cesse sur le nom et la symbolique du lieu : "Et ça c'est quoi ? En montrant un pont ou Notre-Dame.
- **favoriser l'ouverture sur l'extérieur :**
Enjoués de leurs premières découvertes sur le bateau, les jeunes en veulent davantage : Yvon* propose : "Pour le goûter, si nous allions sous la Tour Eiffel...en plus, je n'y suis jamais allé".
- **développer l'échange et la solidarité dans un groupe rassemblant des jeunes d'âges différents :**
Pour ce fameux goûter, chacun met un point d'honneur à partager avec les autres, les bonbons ou boissons apportés.
Dans le même état d'esprit, les plus grandes n'ont pas hésité à prendre par la main les plus jeunes en disant aux éducatrices : "Non laissez, on accompagne Samira* pour un tour du bateau".

Les différents moments de la journée, de la promenade en bateau au goûter sous la Tour Eiffel, nous ont en effet permis de mettre en pratique ces différents points.

Les jeunes ont pu tester leur capacité à être en relation avec les autres, partager un moment de détente et être partie prenante de la "vie" du groupe.

Les plus réservés ont pu se reposer sur les plus grands et se détacher peu à peu des éducatrices.

Les plus âgés se trouvaient de fait valorisés par la responsabilité dont ils avaient la charge et l'autonomie qui leur était laissée dans la gestion des plus jeunes.

Cette journée a été suivie début décembre d'un temps de "feed-back", par le biais d'un goûter organisé au service. Tous les jeunes n'ont pu être présents, mais ceux qui étaient là ont apprécié le fait d'avoir des photos mais surtout de pouvoir en choisir une et d'évoquer les souvenirs des lieux découverts.

Un temps de jeu s'est mis en place, à l'initiative des plus grands qui ont rapidement inclus les plus jeunes. La journée à Paris semble avoir créé un espace de complicité entre eux.

En outre, le cadre de rencontre différent de celui habituel des entretiens a permis aux éducatrices d'approfondir la relation de confiance avec le jeune et sa famille.

Malgré le temps et l'investissement qui doivent être mobilisés pour ces activités, mais eu égard aux effets constructifs, nous souhaitons poursuivre leurs mises en place, les étendre à d'autres jeunes, d'autres activités...

NB : * = Tous les prénoms des enfants concernés ont été changés afin de préserver leur anonymat.

Une autre activité collective par un groupe constitué avait été mise en place en 2008 qui a été suspendue en 2009 afin d'en ajuster les objectifs et les organisations. Elle a repris en janvier 2010.

Nous soutenons cette dynamique collective en complément des accompagnements lors des entretiens individualisés et familiaux, et la recherche quotidienne de l'équipe pluridisciplinaire pour déployer une intervention éducative qui favorise le développement des compétences des enfants et de leurs parents à construire leur vie et à contribuer à faire société.

Dany-Robert DUFOUR (Philosophe, professeur de l'Université Paris 8), lors de ce même séminaire, nous disait que la finalité de notre humanité était la construction perpétuelle de la vérité, chaque génération amenant quelque chose de différent de ce que les générations précédentes n'ont pas vu. Il s'agirait pour chacun d'entre nous de transmettre les clés de ce monde pour que les générations nouvelles les critiquent et amènent leur contribution.

Son propos m'a fait écho à toutes ces situations de grands adolescents en rupture de lien avec leurs parents. Ils ne se parlent plus car ils ne se comprennent plus, chacun étant trop occupé à défendre ce qui lui est propre dans l'immédiat, c'est-à-dire son espace singulier, mais en ne pouvant plus penser la relation possible, l'altérité comme une opportunité.

Mais ces ruptures ne sont pas sans grands risques pour ces adolescents, même s'ils gardent un fil ténu avec leurs familles.

Par exemple :

- Elle a 17 ans, est enceinte. Elle vit dans le Bois de Vincennes. elle revient de temps en temps chez sa mère pour prendre une douche.
- Avec ses pairs, il est dans la rue, commet des incivilités, des délits. Il revient souvent la nuit et embrasse sur le front sa grand-mère qui dort.
- Elle part on ne sait où avec la sœur de sa belle-sœur, mais elle donne parfois des nouvelles par téléphone à sa mère.
- Il vit à 200 km de chez sa mère, dans une ville où vivent sa tante et ses cousins. Ils rencontrent ces derniers à qui il a demandé le secret sur son lieu de vie. Il n'a plus de contact physique avec sa mère, ni avec notre service. En revanche, nous avons une adresse mail.

Pour notre service et pour chacune de ces situations, il va s'agir de trouver le support de relation, de médiation possible, acceptable de part et d'autre : le SMS, la messagerie électronique, les rencontres dans la rue, dans un autre département ou par l'intermédiaire de tiers. Construire un espace nouveau qui tienne compte de nos capacités respectives et progressives à nous découvrir, nous présenter pour être ensemble, puis peut-être pour faire ensemble ou avec, et arriver à construire du lien par la parole, la pensée, la réflexion discursive.

C'est parfois ensuite que peuvent éventuellement se penser avec eux et leurs parents d'autres liens où chacun peut devenir l'auteur de son rôle et contribuer à la construction d'une vie en société.

Christine GENEST
Directrice adjointe

L'évaluation interne

Aurélie DESCHAMPS, Catherine LE BIHAN – Educatrices

L'équipe s'est investie en 2008 pour construire son évaluation interne qu'elle a finalisée par un écrit terminé courant 2009.

Ci-dessous, deux éducatrices particulièrement mobilisées dans la rédaction relatent le parcours du service au travers du processus d'évaluation :

L'évaluation interne au service AEMO de Rueil

Sept ans après la loi du 2 janvier 2002, le service s'est mis au travail sur l'évaluation interne. Cela a été l'occasion de réunir les professionnels du service dans le cadre d'une formation collective animée par l'organisme « Plurielle Formation ».

Cette première étape nous a donné la possibilité, à partir du projet de service, de dégager les critères/thèmes que nous souhaitons évaluer dans le but d'améliorer notre pratique.

Ces temps d'échange en petits groupes et/ou en équipe nous ont permis une relecture attentive du projet de service et pour les nouveaux salariés de se l'approprier.

Une fois ce travail terminé, nous avons poursuivi notre démarche et tenté de mesurer avec le plus d'objectivité possible si nos pratiques étaient au plus près de ce que nous énoncions dans le projet de service mais aussi dans les options fondamentales de l'AVVEJ.

Enfin, cela nous a amenés à dégager quelques points forts mais aussi de mettre en exergue les axes de progrès qu'il nous semble nécessaire d'améliorer, de changer ou encore de repenser.

Il s'agit maintenant pour l'équipe de s'approprier ces perspectives de progrès en les faisant vivre dans le quotidien de l'accompagnement éducatif, notamment dans la réactualisation du DIPC et du projet remis aux familles.

L'évaluation interne a mis en évidence que globalement le projet de service était effectif, mais que quelques points faibles étaient remarqués pour lesquels des améliorations étaient à envisager. Les points forts du service se situent au niveau de la politique de la prévention de la maltraitance des enfants, de la définition et de la coordination des fonctions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques, mais aussi au niveau du fonctionnement du partenariat impliqué auprès des enfants et de leurs parents.

Au vu de cette évaluation, il s'avère nécessaire que l'ensemble de l'équipe se remette au travail autour du projet de service pour le construire en une référence partagée, en préciser les coordinations, mais aussi les supports de mise en œuvre.

Ainsi il y a lieu de prévoir de :

- remettre en place les réunions trimestrielles de réflexion quant à la pratique de l'exercice éducatif,
- définir comment va se mettre en œuvre le DIPC et envisager la construction d'un questionnaire pour recueillir et tenir compte de l'expression des familles quant à l'aide apportée,
- ajuster l'organisation administrative afin d'en soutenir son efficacité en lien avec l'évolution des technologies, des exigences administratives pour étayer l'exercice de la mission,
- développer envers les magistrats et nos partenaires une meilleure lisibilité du travail mené et des réflexions conduites en vue d'apporter une aide adaptée aux mineurs désignés et à leurs parents.

L'activité 2009

Christine GENEST Directrice adjointe

Nous constatons une légère amélioration de l'activité pour l'année 2009.

Un poste d'éducateur à temps plein est resté vacant pendant 4 mois (de mai à août 2009 à cause d'un arrêt maladie et d'une démission). Un poste éducatif à mi-temps a été inoccupé sur 4 mois (de septembre à décembre 2009) puisque le poste à temps plein libre a été proposé et accepté par l'éducatrice qui investissait le poste à mi-temps. Les offres d'emploi faites pour le recrutement d'un éducateur à mi-temps n'ont pas abouti, les professionnels souhaitant obtenir un poste complet. Nous poursuivons notre procédure de recrutement.

Ainsi, pour l'année 2009, nous en arrivons à la correspondance d'un poste d'éducateur à temps plein vacant sur 6 mois, ce qui vient pondérer le déficit d'activité.

En 2009, nous avons facturé 50 279 journées, soit un déficit de 4 289 journées.

Nombre de journées facturées - répartition par organismes payeurs :

	ASE 92		ASE Autres Départs		P J J	TOTAL
	Admi	Judic	Admi	Judic		
2006		52 275		2 724	518	55 517
2007		51 669		1 981	658	53 650
2008		47 609		655	568	48 832
2009		49 332		381	566	50 279

Lors des premières rencontres avec nos partenaires de l'Aide sociale à l'enfance au deuxième semestre 2009, ils nous ont confirmé leur intérêt à ce que nous développions notre activité en AED. L'explicitation de notre projet de service réactualisé en AEMO a retenu toute leur attention.

Notre service est principalement sollicité en fonction des besoins du territoire départemental.

Notre activité est essentiellement concentrée sur les secteurs territoriaux de l'Aide sociale à l'Enfance N° 1-4-5-6 concernant les communes du centre et du nord du département, et donc correspondant aux cabinets judiciaires N°3-4-5-7-8.

Nous avons informé le Président du Tribunal pour Enfants de Nanterre de nos disponibilités pour mettre en œuvre des AEMO sur l'ensemble du département, et en fin d'année 2009, de nouvelles AEMO nous ont été confiées par le cabinet N°9, c'est-à-dire sur les communes de Clichy et d'Asnières. Nous avons sollicité auprès de lui une rencontre début 2010 afin de lever d'éventuels points d'insatisfaction et d'envisager des temps de travail entre les magistrats et l'équipe de Rueil.

Au moment de leur prise en charge, les jeunes pour lesquels nous sommes désignés, se situent essentiellement entre 6 et 16 ans, c'est-à-dire 75,6% des jeunes.

Cela nous permet de remarquer que la tranche d'âge de mineurs visée dans la réactualisation de notre projet de service demeure celle pour laquelle nous restons le plus sollicités en 2009 comme cela l'avait été aussi en 2008. Désormais nous exerçons autant d'AEMO (108-109 mineurs) pour des enfants de la naissance à 13 ans que pour des jeunes entre 13 et 18 ans.

Age des jeunes :

	- 3 ans	3-6 ans	6-10 ans	10-13 ans	13-16 ans	16-18 ans	18-21 ans	TOTAL
Au moment De la prise en charge	11	16	33	48	83	26	/	217
Au 31 décembre 2009	10	13	27	33	48	6	/	137

Dans une même proportion, presque 12%, nous accueillons aussi des enfants entre leur naissance et 6 ans, et des grands adolescents de 16-18 ans

Cela pose la question de moyens spécifiques. D'un côté, il s'agit d'accompagner le parcours de parents avec des enfants en bas âge dont la vulnérabilité exige une grande réactivité en lien avec les services médicaux. De l'autre côté, il nous faut trouver ou adapter de nouveaux supports de médiation pour favoriser la rencontre avec de grands adolescents, tels que nous l'exposons à la fin du chapitre sur le séminaire, et pour soutenir leurs capacités d'insertion sociale (téléphones mobiles pour correspondre par SMS, ordinateurs pour aider des jeunes à faire des recherches d'employeurs sur internet en lien avec leurs contrats d'apprentissage, rédiger des CV...).

En conclusion, nous souhaitons continuer à développer une réflexion interdisciplinaire au sein même du service, mais aussi avec les juges des enfants et nos différents partenaires afin d'apporter une aide éducative adaptée qui fasse sens pour sa population diverse ; et pour cela, nous espérons une réponse bienveillante aux moyens que nous sollicitons.

Service d'Action Educative en Milieu Ouvert « AEMO »

19, rue du Gué 92500 RUEIL MALMAISON – Téléphone : 01 41 96 23 30 - Télécopie : 01 47 51 03 91
Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes •Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie • www.avvej.asso.fr